

Autorisation n°71

N° DE DOSSIER : ER/535/A

AUTORISATION

Etablissement des branchements téléphoniques

Commune de : POMMARD

Dissimulation des réseaux, Grande Rue, Rue du
Pivot et Route d'Ivry

1 - Le soussigné (1)

CLEM, Représentée par M. et Mme PARENT Caroline et Matthias, 1 Place de l'Europe - 21630
- POMMARD

agissant en tant que (2) :

- propriétaire
- ~~- représentant dûment mandaté des copropriétaires~~

d'un immeuble situé (3) section : BE - parcelle n° : 337

après avoir pris connaissance du projet d'établissement d'un élément de réseau de téléphonie,

AUTORISE

LE SYNDICAT D'ENERGIES DE COTE D'OR (SICECO)
9 A, Rue René Char – BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX

- 1°- A établir à demeure sur les supports et ancrages pour conducteurs aériens et leurs accessoires à l'extérieur des murs ou façades donnant sur la voie publique ;
- 2°- A élaguer s'il y a lieu, les plantes grimpantes et les branches d'arbres ou d'arbustes qui pourraient gêner la pose des câbles et accessoires ou occasionner des avaries aux ouvrages ;
- 3°- A poser sur la façade un câble de branchement téléphonique avec une remontée branchement ;
- 4°- A poser sur votre propriété : 1 coude télécom
- ~~5°- A établir à demeure dans une tranchée m, la pose de fourreaux pour la reprise du branchement téléphonique ;~~

et par voie de conséquence, à faire exécuter par les agents des entrepreneurs dûment accrédités par lui, tous travaux d'exécution des ouvrages.

2 - La présente autorisation est accordée gratuitement, compte tenu de la nature des travaux et de l'intérêt qu'ils présentent pour la sécurité publique. Toutefois les dommages instantanés qui pourraient être causés aux biens à l'occasion de la construction, feront l'objet d'une indemnité fixée à l'amiable ou, à défaut d'accord, par le tribunal compétent.

3 - Le propriétaire conserve le droit de demander à ORANGE le déplacement ou la modification des ouvrages s'il doit entreprendre des travaux de démolition, réparation ou construction incompatibles avec le maintien desdits ouvrages.

4 - En vertu du décret n° 67-886 du 6 octobre 1967, la présente autorisation produit, tant à l'égard du propriétaire et de ses ayants droits que des tiers, les effets de l'arrêté préfectoral prévu à l'article 12 de la loi du 15 juin 1906.

Par voie de conséquence, le propriétaire s'engage dès maintenant à porter la présente autorisation à la connaissance des personnes qui ont ou qui acquièrent des droits sur la propriété, notamment en cas de transfert.

Il s'engage en outre à faire reporter, dans tout acte relatif à cette propriété, la présente autorisation.

5 - Le tribunal compétent pour statuer sur les contestations auxquelles pourrait donner lieu l'application de la présente autorisation est celui de la situation de la propriété.

6 - La présente autorisation prend effet à dater de ce jour et est donnée pour la durée des branchements tant électriques que téléphonique dont il est question à l'article 1.

La présente autorisation est établie en 2 (deux) exemplaires dont un exemplaire sera remis au propriétaire avec un plan explicatif.

Fait à **POMMARD**, le **20/08/2025**

(Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »)

Lu et approuvé


Lu et approuvé


(1) Préciser nom et prénom

(2) ~~Rayer la mention inutile~~

(3) Indiquer l'adresse de l'immeuble ou, à défaut sa référence cadastrale.



SICECO
Syndicat d'Energies
de Côte d'Or

Syndicat

Commune de :
POMMARD

Entreprise Travaux

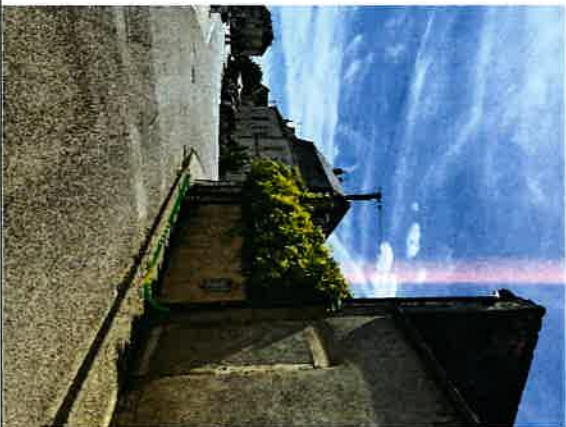
Disimulation des Réseaux
Grande Rue, Rue du Pivot et Route d'Ivry



N° SICECO : ER/535/A
Adresse des travaux : Grande Rue
Parcelle concernée : BE-337
REPERE(S) : CH17/C1

Contact téléphonique :

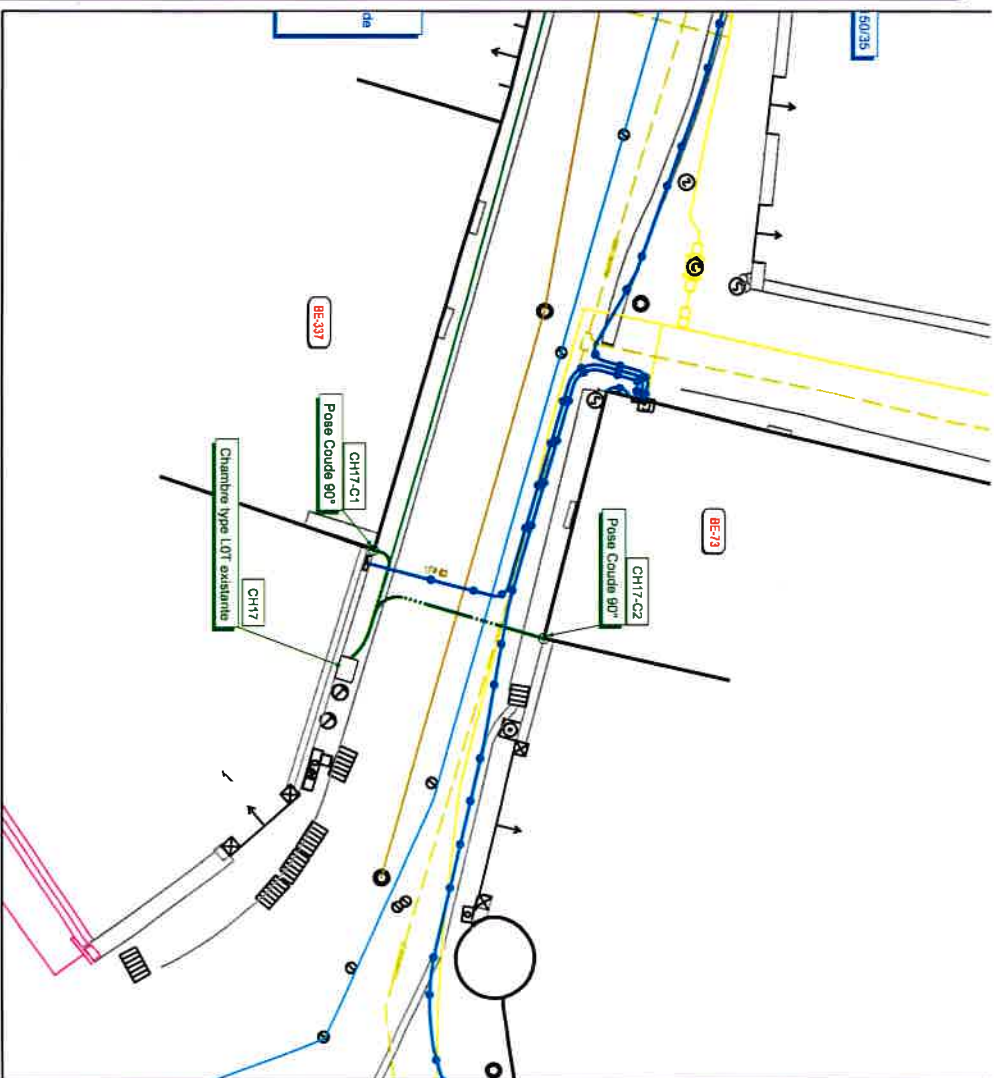
Propriétaires :
CLEM, Représenté par M. et Mme PARENT
Caroline et Mathias, 1 Place de l'Europe -
21630 - POMMARD



Travaux à réaliser :

Travaux téléphonique :
Remontée aéo-souterraine avec coude Telecom

Signature propriétaires
procédés de la mention et approuvé
Date : 20/08/2025

Remarques du(des) propriétaires :

Syndicat

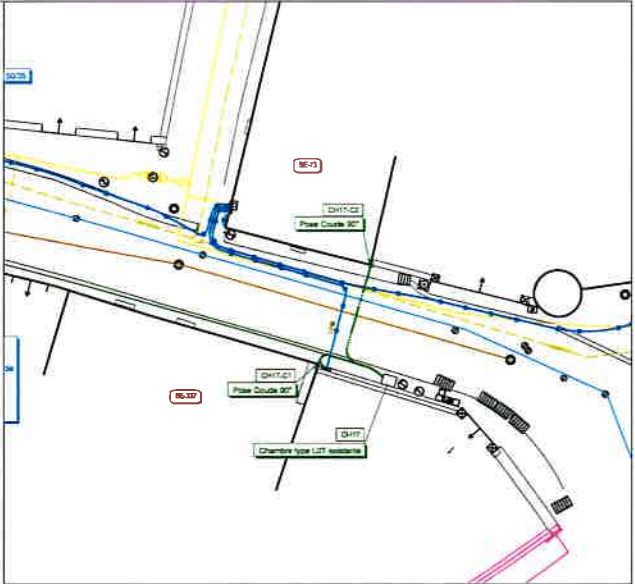
siceco
 Syndicat d'Électricité
 de l'Orne et de l'Altière

Commune de :
 POMMARD

Entreprise Travaux
 Dissimulation des Réseaux
 Grande Rue, Rue du Pivot et Route d'Ivry
 N° SICECO : ER/535/A
 Adresse des travaux : Grande Rue
 Parcelle concernée : BE-337
 REPERE(S) : CH17/C1

Propriétaires :
 CLEM, Représenté par M. et Mme PARENT
 Carole et Mathias, 1 Place de l'Europe -
 21630 - POMMARD

Contact téléphonique :



Travaux à réaliser :

Travaux téléphonique :
 Remontée aéo-souterraine avec coude Télécom

Signature propriétaires
 précédée de la mention « et approuvé »
 Date :

Remarques du(ou) propriétaire :



**PARENT - autorisation
 téléphonique.pdf**
 27 ko

